



COMMUNE DE CABRIES

CONSEIL MUNICIPAL du 26 septembre 2019

ORDRE DU JOUR

Convocation a été adressée à chacun des conseillers municipaux,
conformément aux dispositions de l'article
L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales,
le 20 septembre 2019

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 20 JUIN 2019

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 24 JUIN 2019

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 JUIN 2019

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 JUIN 2019

COMPTE-RENDU DES DECISIONS

1. AFFAIRES GENERALES :

- 1.1 Fixation des ouvertures dominicales pour les commerces de détail alimentaire et non alimentaire et de la branche automobile – Année 2020
- 1.2 Modification de l'attribution de compensation de la métropole Aix-Marseille Provence pour l'année 2019

2. PERSONNEL :

- 2.1 Modification de la liste des emplois permanents du personnel communal
- 2.2 Convention de mise à disposition de personnel auprès du comité communal d'action social
- 2.3 Modification des horaires d'accueil du public dans les services municipaux

3. FINANCES :

- 3.1 Indemnité de conseil allouée au trésorier municipal
- 3.2 Avenant à la convention de dette récupérable relative aux transferts de compétences de la commune à la métropole d'Aix-Marseille-Provence au 1^{er} janvier 2018
- 3.3 Attribution de subventions aux associations

4. ENFANCE – JEUNESSE – EDUCATION

- 4.1 Modification du règlement intérieur relatif à la restauration scolaire, aux accueils périscolaires et aux Temps d'Accueil Périscolaires
- 4.2 Renouvellement de la Convention d'Objectifs et de Financement avec la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône pour les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant « Li Esquirò » et « Li Cabri Chou » pour la période 2019-2022
- 4.3 Convention d'Objectifs et de Financement avec la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement "Parc Club de l'Arbois" et "Lou Pan Perdu" au titre de la prestation de service accueils de loisirs « Extrascolaire »
- 4.4 Convention d'Objectifs et de Financement avec la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement "Parc Club de l'Arbois" et "Lou Pan Perdu" au titre de la prestation de service accueils de loisirs « Périscolaire »

5. URBANISME – TRAVAUX

- 5.1 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du territoire Pays d'Aix – Avis du conseil municipal sur le projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable
- 5.2 Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bouc Bel Air – Avis du conseil municipal sur le projet de modification n°4
- 5.3 Acquisition des parcelles cadastrées section CP n°1 et 75
- 5.4 Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage de la métropole Aix-Marseille-Provence à la commune pour la réfection de réseaux humides du quartier du Maréchal Leclerc de Hautecloque à Calas